

TROISIEME REUNION DU COMITE DE PILOTAGE DU JUMELAGE

Conformément aux dispositions du contrat de Jumelage, le Comité de Pilotage a tenu sa troisième réunion le mercredi 16 novembre 2011 à 10 heures. Monsieur Jaouad HAMRI, Directeur de l'Office des Changes, organisme bénéficiaire, a ouvert la séance devant les membres des Institutions impliquées dans la gestion du projet à savoir le Programme d'Appui à l'Accord d'Association (P3A), l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) et la Banque de France.

En introduction de la séance, le Directeur de l'Office des Changes a d'abord indiqué que le séminaire sur les asymétries qui a eu lieu le mardi 15 septembre à Rabat a permis de présenter avec succès d'une part les résultats approfondis des études de comparaison des statistiques marocaines avec celles de ses principaux partenaires de l'Union Européenne au titre des échanges de marchandises et d'autre part les analyses d'asymétries, en version exploratoire, des services et des investissements directs. Il a également rappelé l'avancement significatif d'autres travaux inhérents à la conception et à la définition des métadonnées ; et, aux investissements directs. De même, il a constaté que les deux missions du mois d'octobre des cadres de l'Office des Changes à Bruxelles concernant respectivement la visite d'études auprès de la Banque Nationale de Belgique et de l'Administration des Douanes ; et, la formation sur l'utilisation de la Base de données du commerce extérieur d'EUROSTAT avaient permis aux participants d'approfondir leurs connaissances des bonnes pratiques en matière d'élaboration et de diffusion des statistiques des échanges extérieurs.

Les points inscrits à l'ordre du jour du Comité ont porté essentiellement sur l'examen du rapport intérimaire trimestriel et sur celui du compte rendu financier établis selon les règles du manuel du Jumelage de la Commission Européenne.

Les deux chefs du projet, marocain et français, ont confirmé le maintien en phase de croisière du déroulement des activités programmées et réalisées au cours du troisième trimestre du Jumelage (du 27 juillet au 26 octobre 2011) malgré la période estivale. Ils ont précisé qu'à l'issue des trois trimestres de jumelage, le stade des propositions et des recommandations touchait à sa fin et que la majeure partie des activités s'orientait vers la mise en place de travaux pilotes ; le jumelage basculant ainsi dans une étape de réalisations concrètes. Tant au niveau de l'Office des Changes que des trois Institutions françaises, tout est mis en œuvre pour que le projet de Jumelage se déroule dans les meilleures conditions, avec le soutien essentiel joué par les autorités d'accompagnement et de contrôle, représentées par l'Unité d'Appui à l'Accord d'Association et la Délégation de l'Union Européenne.

Le Conseiller résident du jumelage a présenté, pour sa part, les parties du rapport intérimaire trimestriel concernant les activités menées au cours du troisième trimestre par rapport à celles prévues au contrat, et a par ailleurs exposé au Comité le calendrier des activités programmées au titre du quatrième trimestre 2011 (27 octobre 2011 – 26 janvier 2012) qui atteste que le Jumelage poursuit son rythme de croisière.

Par ailleurs, le rapport financier a fait l'objet d'une présentation globale des dépenses engagées au troisième trimestre qui sont proches de celles observées au deuxième trimestre confirmant ainsi la stabilité du nombre des missions réalisées d'un trimestre sur l'autre.

Enfin, le Comité de Pilotage a décidé de fixer la date de la quatrième réunion au mercredi 15 février 2012 à 10 heures.